



# Chronique

# 100 ans swissPersona 1920 à 2020

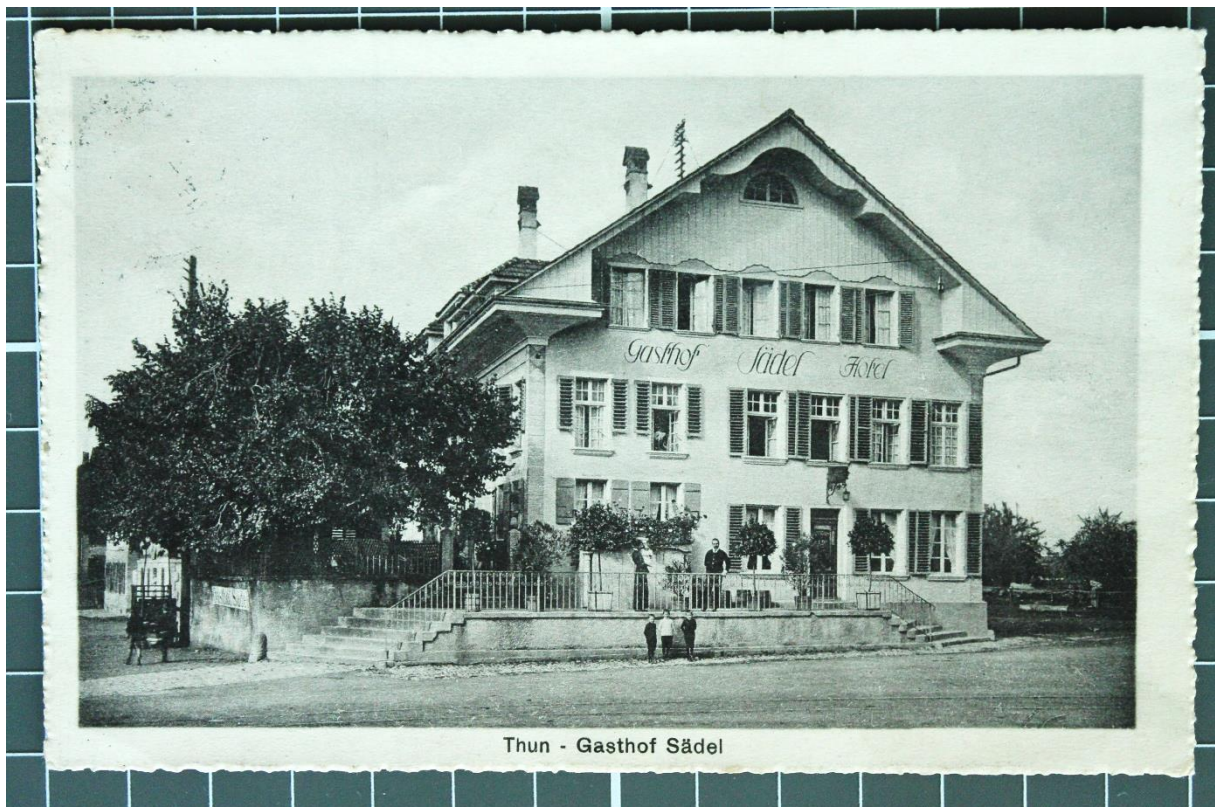
Auteur:

**Président central honoraire Hans-Ulrich Büschi**

100 ans de swissPersona – la fondation

## L'AP DMF – un enfant de son temps

«L'association suisse du personnel militaire (ASPM) est née en ce temps où le parti social démocratique (PS) avec les syndicats s'efforçaient à supprimer l'armée suisse.» C'est par ces mots que Urs Kunz, président central ASPM de 1970 à 1985, décrivait les conditions qui, ce 20 mai 1920, ont conduit à la création de l'«association du personnel du Département militaire fédéral» (AP DMF) de l'époque.



*Le 20 mai 1920, «l'Association du personnel du Département fédéral militaire» a été fondée dans le restaurant Sädel à Thun. (Image : Archives municipales de Thun)*

À l'occasion de ses 80 ans, et dans une contribution dans le journal associatif, le futur président central d'honneur et ancien Conseiller national continuait: «Naturellement, les travailleurs, les employés et les fonctionnaires des entreprises militaires étaient très concernés par ces efforts. Ils voyaient bien la nécessité d'une représentation des intérêts, mais pas par ceux qui voulaient les supprimer. Aussi on a vu la solution dans la création d'une association qui ne devait pas s'appuyer sur la doctrine d'un parti, mais qui devait se préoccuper uniquement des intérêts des membres».

## Dans le conflit de conscience

Cette prise de conscience a pris corps à la suite de la grève générale de 1918. Dans ce temps troublé, dans la polarisation entre la bourgeoisie et les classes laborieuses qui ont marqué les différends en politique intérieure, les fonctionnaires, les employés et les travailleurs des entreprises militaires ont été confrontés avec l'accusation syndicale d'être des «briseurs de grève» et d'avoir trahi les intérêts des classes laborieuses. Le conflit de loyauté a été consciemment occulté, en ce sens que les employés du Département militaire (DMF) étaient soumis à l'interdiction de grève en vigueur.

Ceux-ci soutenaient toutefois aussi les exigences de base du Comité d'action d'Olten, qui conduisait le mouvement de grève, dont l'introduction de la semaine de 48 heures et la création d'une assurance vieillesse et invalidité, et comment les classes laborieuses avaient ressenti les répercussions terribles de la crise économique à la suite de la Première Guerre mondiale.

## Détresse aigüe

La hausse déchaînée des prix qui a sévi et le chômage croissant ont, dans un deuxième temps, conduit les ouvriers dans une détresse aigüe. Ainsi, à la fin de la guerre on dénonçait plus de 700'000 cas d'urgence enregistrés. Le 28 avril 1918, la libérale NZZ même, fustigeait «l'appât du gain industriel désastreux» et le «crime social (...), lorsqu'en des temps où la détresse augmente certaines sociétés encaissent des gains importants, au lieu d'employer les bénéfiques en-dessus des normes, de les utiliser pour abaisser les prix des produits, et si ce n'est pas possible, les maintenir au même niveau au moins aussi longtemps que possible (...)».

## Les racines

La nécessité d'une représentation commune des intérêts n'est pas ressortie de cette détresse. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, déjà, une partie du personnel fédéral s'était organisée. En 1896, à Thoune, a été créée «l'association fédérale des fonctionnaires, des employés et travailleurs», qui plus tard devint la section ASPM «fonctionnaires et employés de Thoune». En d'autres endroits, aussi, les employés du DMF se sont organisés ou entrés dans des syndicats FTMH, respectivement SSP. L'union fédérative (UF) est créée en 1903 en tant qu'organisation faîtière du personnel fédéral.

En 1907, «l'association fédérale des employés militaires» (AFEM/VEMA) est créée avec siège à Thoune, elle entre dans la UF. Ses membres étaient présents sur toutes les places d'armes de la Suisse alémanique ainsi qu'à Bière, avec points principaux à Thoune et Berne. Des groupes locaux se sont formés pour autant qu'il y eut suffisamment de membres, comme à Andermatt (gardes-forts au Gotthard), Altdorf et Kriens.

Les idées révolutionnaires et les postulats socialistes de ce temps-là sont tombés sur un sol stérile non seulement dans le cercle des membres de l'AFEM, mais aussi auprès des associations de travailleurs non organisées en syndicat. Comme réaction apparaît, entre autres en 1919 à Zurich, l'Union Suisse des Syndicats Autonomes (USSA) avec une orientation claire contre l'Union Syndicale Suisse (SS) conduite politiquement.

## L'appel du Gotthard

L'impulsion de la fondation d'une association centrale du personnel militaire, indépendante politiquement, est venue du groupe local des gardes-forts du Gotthard. Les déclencheurs en furent les réductions dans le budget du DMF et par cela les premiers licenciements. La réduction des salaires et d'autres limitations étaient aussi présentes, de même aussi importants étaient les projets en politique du personnel comme l'élaboration d'une loi concernant les fonctionnaires, une réforme de la rémunération ainsi que la création d'une caisse d'assurance pour le personnel fédéral, toutes des «questions existentielles de premier ordre» selon Albert Bär, secrétaire central ASPM de 1933 à 1973.

L'appel des gardes-forts pour un soutien a été entendu par Otto Suter, président de l'AFEM de l'époque. Il a invité les groupes locaux à une assemblée commune. Les 200 membres du DMF ont reçu l'invitation et se sont retrouvés le dimanche 20 mai 1920, à 14 heures, au restaurant «Sädel» à Thoune.

Sans grande discussion et sans voix contraires, ils ont fondé «l'association du personnel du Département militaire fédéral» et élu comme président Otto Weber, ancien président UF et Conseiller national saint-gallois. Otto Suter a été choisi comme vice-président. Selon le protocole manuscrit de fondation, il lui tenait à cœur, «de faire très attention à ce qu'aucun élément bolchéviste ne puisse être admis».

100 ans de swissPersona – les 25 premières années

## Une association cherche son chemin

Trois raisons fondamentales ont constitué la masse critique qui a conduit à la fondation de l'association du personnel du Département militaire fédéral (AP DMF) le 30 mai 1920: la conviction que le personnel militaire a une relation particulière de confiance envers l'Etat employeur, les diffamations qui s'en sont suivies comme «casseur de grève jaune» et comme déviationniste des requêtes fondamentales des ouvriers de la part du cercle syndical ainsi que des problèmes économiques avec réduction des salaires et licenciements.

Dès le début, il y avait des relations étroites avec l'Union fédérative (UF), dû à l'affiliation à l'UF de plusieurs membres fondateurs de l'association. C'est pourquoi l'AP DMF cherchait à obtenir un siège dans le comité. Son objectif de faire bouger cette organisation faïtière sur son orientation de politique syndicale était toutefois illusoire, trois ans plus tard, le retrait logique a été décidé par consultation de la base.

Ainsi, le chemin pour une association politiquement neutre et indépendante était ouvert, même si ce n'était pas sans obstacles: par deux fois (1929 et 1956) il a été essayé, sans succès, de réintroduire l'AP DMF dans l'UF. Lors de l'assemblée des délégués de 1933, la fusion avec l'Association des fonctionnaires et des employés de l'administration centrale fédérale (AFEAC), l'actuelle association du personnel de la Confédération (APC) et, par là, une affiliation indirecte à l'UF a été rejetée, un éclat a eu lieu: le président central et le comité central ont démissionné en bloc. Et c'est au président central nouvellement élu, Ernst Steinmann, d'aplanir les différends et de consolider l'association dans son ensemble.

Les premières années associatives ont été, en outre, marquées par des discussions sur des questions d'organisation. Le fait que le président central Otto Weber habitait à St-Gall, a donné de l'élan aux

**PERSONALVERBAND  
des eidg. Militärdepartements**

Druck, Exped., Inseratenannahme  
Buchdruck, Gfeller & Ott, Thun  
Einsendungen für die nächste  
Nummer: bis spätestens 25. April



Erscheint jeden Monat einmal  
Sämtliche Korrespondenzen sind  
zu richten an: Personalverband  
des E.M.D., Postf. 14797, Thun II

**Organ für sämtliche Mitteilungen des Zentralkomitees**

No. 1 Thun, April 1924 I. Jahrgang

*Werte Kollegen!*

*Nachdem unser bisheriges Organ, die Schweiz. Beamteneitung, mit Rücksicht auf die Stellungnahme unserm Verbands gegenüber bei Anlass unserer Differenzen mit dem Föderativverband auf Ende 1923 gekündigt wurde, hat unsere letzte Delegiertenversammlung in Luzern beschlossen, das Zentralkomitee möchte unsere Mitglieder monatlich oder nach Bedarf über Verbands- und Personalfragen durch Herausgabe eines Nachrichtenblattes auf dem Laufenden halten und wichtigere, das Personal interessierende Bundesrats- oder Verwaltungsbeschlüsse publizieren. Gleichzeitig soll diese Monatsschrift auch den einzelnen Sektionen zur Verfügung stehen behufs Bekanntgabe ihrer Mitteilungen an ihre Mitglieder.*

*Wir kommen damit einem längst ausgesprochenen Wunsche unserer Mitglieder und namentlich derjenigen Kollegen nach, die infolge ihres abgelegenen Wohnsitzes nicht Gelegenheit haben an Versammlungen teilzunehmen und hoffen dadurch das gemeinsame Interesse unserer Kollegen zum Wohle des gesamten Militärpersonals u. unseres Verbandes zu fördern.*

*Wir entbieten allen unsern werten Kollegen unsere kameradschaftlichsten Grüsse.* **Das Zentralkomitee.**

**Hilfskassenfondgenossenschaft des Personals  
der allgemeinen Bundesverwaltung.**

*(Von Herrn Fr. Hegg in Bern.)*

*Der Genossenschaftsrat der Hilfskassenfondgenossenschaft (H. K. F. G.) hat am 2. März abhin in Bern zum letzten Male getagt. An dieser Tagung wurde die Auflösung der seit dem Jahre 1911 bestehenden Genossenschaft und ihre Umwandlung in den „Hilfsverein des Personals der allgemeinen Bundesverwaltung“ beschlossen. Mit dem Inkrafttreten der Versicherungskasse im Jahre 1921 hatte die H.K.F.G. ihre Aufgabe, die ihr zur Förderung der Bestrebungen zur Schaffung einer Hilfskasse gestellt war, erfüllt. Sämtliche Personalverbände haben sich dieser Bewegung angeschlossen und mit großer Einmütigkeit hat das gesamte Personal sich bereit erklärt, 1 % der Besoldung*

*Le premier numéro de la «feuille d'information» pour les membres de l'AP DMF est paru en avril 1924.*

partisans du principe du siège et a conduit, lors de l'assemblée des délégués de 1924, à l'élection d'un co-président en la personne de Walter Widmer (K+W Thoune). Toutefois, l'expérience a été interrompue après à peine une année et Widmer «dégradé» en vice-président central. En 1929, il reprit la direction de l'association.

## Mesures d'économies et licenciements

Les années d'après-guerre étaient placées sous le signe de réductions drastiques du budget d'armement. Les entreprises d'armement ont été particulièrement touchées et devaient, en partie, signaler des pertes aggravantes de places de travail. Ainsi, à elle seule, la K+W Thoune a réduit l'effectif de son personnel en passant de 1'200 collaborateurs à la fin de la guerre à 274 en 1925. Les autres entreprises aussi et les gardes-forts ont été touchés par la réduction de personnel. La traversée du désert a pris fin à partir de l'avènement du «Reich de mille ans» dans l'Allemagne nazie, et grâce aux efforts énergiques du Conseiller fédéral Minger pour réarmer l'armée.

Dès le début, les membres de l'association se sont montrés solidaires. Sur la base du volontariat, l'association a créé une caisse de chômage et de soutien afin de soulager les cas sociaux graves lors de licenciement et de chômage. En 1921 déjà, des contributions modestes ont pu être versées.

## Questions salariales et loi concernant les fonctionnaires

Les questions salariales et la mise au point de la loi sur les fonctionnaires étaient des points constants de l'ordre du jour. À partir de celle-ci, on attendait aussi bien la stabilisation des salaires exigée depuis longtemps tout comme le passage au statut de fonctionnaire pour toutes les catégories de personnel. À cause de la forte diminution du coût de la vie et, par-là, l'augmentation du pouvoir d'achat, le Conseil fédéral planifia des réductions dans diverses prestations sociales et des diminutions de salaire.

La loi sur le statut des fonctionnaires (StF) n'a pas apporté l'admission désirée du personnel dans ce statut. Malgré tout, dans la brochure commémorative à l'occasion du jubilé des 50 ans de l'AP DMF, ceci a été complimenté «comme progressiste et comme succès significatif du droit d'engagement de la 1ère moitié du XXe siècle».

## La crise économique

Le crash boursier de Wall Street de 1929 a sonné la grande crise économique. Peu après, elle s'est aussi fait ressentir en Suisse: chute des exportations, baisse des recettes fédérales, augmentation du nombre de chômeurs. Sous l'égide d'Edmund Schulthess, chef DFT, une conférence des organisations importantes des employés et des employeurs, tenue en mars 1931, a marqué le début d'un long et dur combat du personnel public contre les réductions substantielles de salaire ambitionnées par le Conseil fédéral et par le Parlement. Le 4 décembre, à Berne, a eu lieu une première grande démonstration, d'autres ont suivi l'année d'après.

L'engagement des associations de personnel a payé: un référendum contre la loi de réduction a abouti. Elle a été rejetée lors de la votation populaire du 28 mai 1933. Par la suite, par droit d'urgence, les réductions de salaire sont appliquées jusqu'en 1938. Le déclenchement de la Deu-

xième Guerre mondiale a, pour l’instant, rendu impossible la normalisation de la situation salariale. Dès 1941 seulement, les réductions ont été allégées et les conditions salariales stabilisées.

## La Deuxième Guerre mondiale

Le 4 juin 1939, le peuple et les Cantons ont approuvé le renforcement de la défense nationale et le combat contre le chômage. Près de deux mois plus tard, la couverture frontière a été mobilisée et, le 1er septembre, commença la première mobilisation de guerre. Le jour d’avant, l’Assemblée fédérale réunie a élu Henri Guisan comme général.

Sous le régime des pleins pouvoirs du Conseil fédéral, de nouvelles conditions légales d’engagement sont valables pour le personnel fédéral. Ainsi, entre autres, la liberté de coalition a été suspendue, c’est-à-dire le droit de s’organiser en syndicat. L’AP DMF – exception faite du corps des gardes-forteresses – n’était pas concernée. Durant tout le service actif, un bon accès au chef du DMF de l’époque, le Conseiller fédéral Kobelt, était possible.

Tout juste deux mois avant la fin de la guerre en Europe, l’effectif de l’AP DMF passait entre temps la limite des deux mille membres et sur son lieu de fondation elle pouvait avec satisfaction et fierté fêter son 25<sup>e</sup> anniversaire.

### Mentions légales

**Rédacteur:** swissPersona, Imp. Granges-Philing 8, 1774 Cousset

**Recherche et texte:** Président central honoraire Hans-Ulrich Büschi

**Traduction:** Jean Pythoud